

**Position du Conseil d'administration du CÉAF
Sur l'approche intersectionnelle
Adoptée à l'unanimité le 23 mai 2017**

Nous proposons d'intégrer l'approche intersectionnelle dans nos pratiques en tenant compte des éléments suivants :

Notre pratique doit s'incarner dans la réalité de notre milieu.

Ce ne doit pas être qu'une théorie : cela doit engager le Centre à développer de nouvelles pratiques qui favorisent l'inclusion des différences.

Cette approche n'occulte pas la lutte contre le patriarcat, qui est enracinée dans notre mission, mais permet de prendre en compte l'ensemble des systèmes d'oppressions qui ont un impact sur les conditions de vie des femmes (sexisme, racisme, colonialisme, hétérosexisme classisme, capacitisme, âgisme, etc.).

L'intersectionnalité est une approche qui reconnaît que chaque femme vit des expériences spécifiques d'oppression et de privilèges, en raison de ses multiples appartenances. Cette approche considère que le sexisme n'est pas vécu de la même manière par toutes les femmes : selon qu'on soit plus âgée ou plus jeune, qu'on ait une limitation physique ou pas, qu'on soit originaire d'un autre pays ou qu'on appartienne au groupe culturel majoritaire, qu'on soit mère ou pas, etc. Les femmes peuvent donc vivre plusieurs discriminations à la fois.

Ainsi, s'inspirer de l'intersectionnalité, c'est faire l'effort de prendre en compte la simultanéité des oppressions qu'elles vivent, afin que nos pratiques reflètent mieux comment celles-ci se traduisent dans leur vécu quotidien et unique. C'est-à-dire lorsque le sexisme se croise à l'âgisme, au racisme, à l'hétérocentrisme ou encore à toutes les autres formes de discriminations – ou de privilèges – possibles.

(Définition formulée par Bouchra Taïbi, membre du C.A.)